



***Déclaration liminaire CFDT
au Comité Technique central des DDI
du 26 avril 2021***

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce premier CT de l'année arrive dans une période de nouveau troublée. Comme vous en avez sûrement conscience, si le travail à distance est nécessaire, dans la durée il est parfois mal vécu par les agents. Il convient de tenir compte de ce risque psychosocial notamment par la qualité du dialogue entre agents et chefs de services.

Nous ne jetons la pierre à personne, bien difficile de tenir la ligne d'équilibre. Nous ne pouvons qu'espérer un retour à la vie presque normale assez rapidement.

Ces CT sont l'occasion pour vous d'écouter, mais pas de répondre de manière circonstanciée à toutes les questions, nous vous avons donc adressé les nôtres, auxquelles nous espérons des réponses ici, ou par écrit.

L'ordre du jour de ce CT a vu disparaître l'arrêté concernant le télétravail. Nous souhaitons néanmoins avancer rapidement et correctement sur ce sujet, en traitant dans des groupes de travail de l'arrêté et l'instruction en parallèle. Au vu de l'arrêté plus que léger dans l'application fidèle du contenu des décrets, l'instruction aura une importance non négligeable.

*

Comme le démontre l'enquête menée par la CFDT la mise en place des SGCD est mal vécue par la plupart des agents des DDI et des préfectures. Ils font apparaître une dégradation majeure de la qualité de service, une déshumanisation dans le traitement des demandes agents. Pour les agents des DDI, la perception est celle d'un échec de l'interministérialité au profit d'une préfectoralisation.

La CFDT réitère par ailleurs sa demande de retour sur les projets d'inter-départementalisation en cours, ainsi que la liste des projets remontés il y a une éternité par les préfets de région.

*

Les divers chantiers de convergence affichés posent un nombre massif de questions opérationnelles. Certains sujets ressemblent fort à de la pure propagande à l'encontre de réserves et des oppositions que nous avons déjà pu exprimer.

Ce qui interroge plus particulièrement la CFDT est que nombre des chantiers affichés remettent en cause peu ou prou l'appartenance des agents à leur ministère d'origine au profit d'une départementalisation à outrance, source de nouvelles inégalités potentielles et de création d'un quasi-statut d'agents supplétifs des préfectures.

*

Vous allez nous exposer la stratégie vaccinale et sur ce point nous regrettons l'absence de convergence. Le mieux n'étant pas l'ennemi du bien, ni des agents de DDI d'ailleurs, nous souhaitons que la campagne de vaccination soit étendue à tous les agents et non pas seulement à ceux du MI.

Nous entendons qu'une priorisation de la vaccination continue à se mettre en place, et notamment pour les personnes en 1ère voire 2nde ligne... mais, sauf erreur de notre part, rien qui ne concerne les agents des DDI. Ainsi, n'y a t'il un certain nombre d'agents qui devraient être ciblés, inspecteurs en abattoir, inspecteurs du permis de conduire, agent d'accueil etc. Qu'est il prévu pour tous ces agents ?

De même nous souhaitons que la possibilité d'être testée soit possible dans les DDI. À défaut, le MI a la main pour commander et fournir des auto-tests aux DDI.

Le MI s'impose volontiers sur certains sujets relevant de la compétence de chaque ministère, comme l'action sociale. Mais ce volontarisme interministériel est semble-t-il à envergure variable et certains sujets comme la vaccination et la détection sont confortablement renvoyés aux ministères, lesquels se désintéressent de plus en plus ostensiblement de leurs agents dans les DDI.

*

Le RDV permis a pour but affiché de réduire le coût du permis de conduire tout en améliorant le service. Nous louons l'affichage mais dans les faits, ce sont les grandes auto-écoles qui vont y gagner et les petites, celles des campagnes qui vont en pâtir. Premier connecté, premier servi !

Seules les auto-écoles avec du personnel disponible connecté régulièrement sur la plate-forme ou celles ayant les moyens de se payer un robot, pourront se connecter les premières pour avoir les meilleurs créneaux pour passer le dit permis.

Ce n'est pas acceptable, un système équitable doit être trouvé pour permettre à chaque auto-école, petite ou grande, la garantie d'une répartition équitable des créneaux horaires.